

Numéro 43



# L'Engagement

Le magazine de l'ANESF

Il n'y a pas que notre profession qui chauffe,

1,5°C

**de plus pour la planète !**

Rapport du **GIEC**

**WEFAPEFAT**

Congrès et  
présentation de liste

**REES**

Novembre 2021

# SOMMAIRE

<b>Retour sur le congrès et présentation de liste</b>	<b>4</b>
<b>Coût de la rentrée</b>	<b>8</b>
<b>Focus on : AESFA</b>	<b>10</b>
<b>Le rapport du GIEC</b>	<b>12</b>
<b>Point REES</b>	<b>14</b>
<b>Elu'actu</b>	<b>16</b>
<b>WEFAPEFAT</b>	<b>17</b>
<b>Et l'IVG pour les SF ça donne quoi ?</b>	<b>18</b>
<b>Proposition de loi d'Annie Chapelier</b>	<b>20</b>
<b>Tut'Présentes</b>	<b>22</b>
<b>Point culture</b>	<b>24</b>

## Edito

Bonjour à tous et à toutes,

On se retrouve aujourd'hui pour une nouvelle année universitaire dans ce 43ème Engagement.

Les deux années précédentes ont été difficiles, nous en sommes bien conscient.e.s. Il faut aujourd'hui se réjouir du retour du présentiel et se saisir de cette nouvelle opportunité pour partir sur de nouvelles bases.

L'ANESF est là pour vous accompagner, pour relancer vos associations locales et répondre à vos sollicitations concernant la défense des droits et autres sujets.

D'ailleurs nous vous rappelons que vous pouvez contacter le pôle défense des droits à l'adresse suivante : [mesdroits@anesf.com](mailto:mesdroits@anesf.com) ou par téléphone : 06.47.33.35.41.

Qui dit nouvelle année, dit nouveau bureau. La liste "L'ANESF : Engagée vers de nouvelles perspectives" a été élue le 4 juillet dernier lors du Congrès organisé par l'association Par'in Utéro à Paris.

Nous serons à vos côtés tout au long du mandat lors des événements nationaux, des temps de formation, du portage des positions et nous continuerons à lutter pour la reconnaissance de notre future profession !

Sachez que l'ANESF sans vous ne peut fonctionner, il est important que le réseau retrouve son dynamisme d'avant crise sanitaire et soit fort de proposition pour que nous puissions avancer vers de nouvelles perspectives, que ce soit pour nos études ou le métier de sage-femme.

Dans l'attente de tous et toutes vous rencontrer lors des événements de l'ANESF ou lors du tour de réseau nous vous souhaitons une agréable lecture et restons à votre disposition pour toute question.

**Laura Faucher,**  
**Présidente de l'ANESF 2021-2022**

**PHILIPS**

**AVENT**

Partenaire de l'ANESF

Profitez jusqu'à  
-50 % de remise  
sur notre gamme  
de produits  
Philips Avent  
et Sonicare

Philips France Commercial - 33, rue de Verdun - CS60055 - 92156 Suresnes Cedex France - SASU au capital de 3 100 000 €, P.C.S. Nanterre 811 847 243



Philips Avent, partenaire de l'ANESF, vous propose des réductions allant jusqu'à - 50% sur les produits de la gamme Philips Avent mais aussi sur les produits d'hygiène buccodentaire de la gamme Philips Sonicare !

Il vous suffit pour cela de demander un code de réduction à usage unique valable sur la boutique en ligne Philips.fr (dans la limite des stocks et des codes disponibles).

Renseignez-vous et demandez vos codes en envoyant un mail à : [partenariatanesf@philips.com](mailto:partenariatanesf@philips.com)

# Retour sur le congrès et présentation de la liste

Les **2, 3 et 4 juillet** s'est tenu le **Congrès** de passation de l'ANESF à Paris. L'occasion de rencontrer le réseau après une année de distanciel et d'élire le **nouveau bureau national**.

Cette année, le bureau national 2020-2021 avait choisi comme thème "**Sages-Femmes : quelles perspectives pour la profession**". Un an après le Ségur de la santé, les sages-femmes continuent de se mobiliser pour exposer leurs compétences au grand public et défendre leurs revendications auprès des différentes instances.

Lors de cet événement, la liste candidate au bureau national 2021-2022 "**L'ANESF : Engagée vers de nouvelles perspectives**" a été élue. Nous profitons donc de ce numéro pour nous présenter.



**Présidente - FAUCHER**  
Laura - M2 Clermont-Ferrand  
Contacts : [presidence@anesf.com](mailto:presidence@anesf.com)  
/ 06.74.62.52.31

## Missions :

- Coordination de l'équipe nationale
- Stratégie presse
- Représentation auprès des différentes instances
- Administration de la FAGE



**Secrétaire Général en charge de la Stratégie d'Influence et des événements administrateurs - DOUINE**  
Maxime - M2 Metz  
Contacts : [secretaire@anesf.com](mailto:secretaire@anesf.com)

## Missions :

- Garant de la pérennité structurelle, juridique et administrative de l'association
- Collaborer avec les élus de la République (Député·e·s, Sénateur·rice·s, Élu·e·s locaux.ales etc) dans le cadre du portage des revendications l'ANESF
- Coordonner l'organisation des cinq conseils d'administration du mandat en collaboration avec les associations locales élues pour les préparer.
- Co-administrer la FAGE pour l'ANESF



**Trésorière - GIOVANE Inès - L3 Bourg en Bresse**  
Contacts : [tresorier@anesf.com](mailto:tresorier@anesf.com)

## Missions :

- Tenue de la comptabilité de l'ANESF
- Pérennisation de la structure
- Référente du réseau de trésorier.ère.s des associations locales
- Suivi de la trésorerie spécifique des projets et événements de l'ANESF



**Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles - GRIFFON Eulalie - L3 Nîmes**  
Contacts : [perspectivespro@anesf.com](mailto:perspectivespro@anesf.com)

## Missions :

- Travailler avec les organisations professionnelles sur les dossiers de l'ANESF

- Se tenir au courant de l'actualité autour de la profession
- Amener à une réflexion et à une prise de position sur les différents sujets qui touchent la profession
- Administrer le Collegium au sein du CNSF



**Vice-Présidente en charge de l'Innovation Sociale** - VEILLE Mathilde - M2 Tours

Contacts : [innovationsociale@anesf.com](mailto:innovationsociale@anesf.com)

Missions :

- Développer et redynamiser la culture
- Participer aux politiques de jeunesse
- Développer l'axe écologique et promouvoir la transition écologique
- Organiser des projets de prévention, citoyenneté et solidarité



**Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales et de la Défense des Droits** - JOURDAIN Emie - M2 Lille CHR

Contacts : [affairesociales@anesf.com](mailto:affairesociales@anesf.com) / [mesdroits@anesf.com](mailto:mesdroits@anesf.com)

06.47.33.35.41

Missions :

- Porter les positions de l'ANESF auprès des acteur.rice.s politiques gouvernementaux et régionaux pour améliorer les conditions d'études
- Défendre les droits des étudiant.e-s sages-femmes
- Renforcer les connaissances des étudiant.e-s sur leurs statuts et donc leurs droits et ce à quoi iels ont accès



**Vice-Présidente en charge des Partenariats** - MELSHEIM Clémence - M1 Lille FMM

Contacts : [partenariat@anesf.com](mailto:partenariat@anesf.com)

Missions :

- Pérenniser les partenariats de l'ANESF
- Trouver de nouveaux partenaires partageant les valeurs de l'ANESF
- Développer les contacts avec les Vice-Président.e-s en charge des Partenariats des associations locales



**Vice-Présidente en charge de la Santé Publique** - JERLIN Marie - M1 Nantes

Contacts : [santepublique@anesf.com](mailto:santepublique@anesf.com)

Missions :

- Pérenniser et valoriser le projet heras dont les 6 axes sont : handicap et sexualité, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, lutte contre les discriminations, lutte et prévention contre les addictions, cancers gynécologiques et la vie sexuelle et affective.
- Valoriser le jeu sous la couette, véritable outil de sensibilisation pour tous et toutes.
- Editer un livre de santé publique à destination du grand public
- Développer le contact avec les Vices-président.e-s en charge de la Santé Publique ou chargé.e-s des actions de Prévention, Citoyenneté et Solidarité (PCS) des associations locales



**Vice-Présidente en charge de la formation** - ESSART Estelle - M1 Paris Saint Antoine

Contact : [formation@anesf.com](mailto:formation@anesf.com)

Missions :

- Coordonner les Week-End de Formation locaux
- Organiser les formations des événements nationaux de l'ANESF, du WEFAPFAT, du WET et du WESS



**Vice-présidente en charge de la coordination du réseau** - CRENN Apolline - M2 Brest

Contact : [reseau@anesf.com](mailto:reseau@anesf.com)

Missions :

- Coordonner les suivis des associations locales
- Organiser le tour de réseau physique
- Continuer l'intégration des DROM-TOM au réseau de l'ANESF



**Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** - MATSUMOTO Karen - M1 Paris Baudelocque

Contacts : [enseignementsup@anesf.com](mailto:enseignementsup@anesf.com)

Missions :

- Travailler sur l'intégration universitaire de tous les établissements de formation en sciences maïeutiques

- Travailler sur le sujet de l'orientation des lycéen·ne·s
- Favoriser l'accès à la recherche
- Veiller à la bonne mise en place du Service Sanitaire des étudiant·e·s en Santé
- Accompagner les étudiant·e·s dans la Réforme d'Entrée dans les Études de Santé
- Réfléchir à l'organisation future de notre formation
- Etre l'interlocutrice privilégiée pour les étudiant·e·s sur les sujets d'ESR



**Vice-présidente en charge des élections et du suivi des élu·e·s** - MONTEILHET Margaux - M2 Besançon

Contact : [elections@anesf.com](mailto:elections@anesf.com)

Missions :

- Coordonner les élections comportant des étudiant.e.s maïeutiques
- Coordonner le suivi des élu·e·s
- Former les élu·e·s



**Vice-présidente en charge des projets internationaux** - BERSANOUKAEVA Elza - L3 Nice

Contact [international@anesf.com](mailto:international@anesf.com)

Missions :

- Développer le traducteur international de la maïeutique
- Promouvoir la mobilité internationale
- Recenser les pratiques professionnelles des sages-femmes dans le monde
- Actualiser et publier le catalogue des stages



**Vice-présidente en charge de la coordination des événements nationaux** - MOURENAS Loona - M1 Grenoble

Contact : [evenements@anesf.com](mailto:evenements@anesf.com)

Missions :

- Organisation en collaboration avec les Associations Locales des JN'ESF, du Congrès et des WEFAPEFAT
- Renforcer le sentiment d'appartenance des adhérent.e.s au réseau de l'ANESF
- Pérenniser l'organisation d'événements responsables



**Vice-présidente en charge de la communication** - GREGOIRE Aude - M1 Clermont-Ferrand

Contact : [communication@anesf.com](mailto:communication@anesf.com)

Missions :

- Gérer les réseaux sociaux de l'ANESF
- Produire certains visuels et chartages avec la CM communication
- Coordonner la stratégie de communication
- Faire évoluer la charte graphique de l'ANESF
- Fédérer le réseau des VP communication au national



**Chargée de Mission Communication** - LANDAIS Roxanne - M1 Paris Ouest

Contact : [presse@anesf.com](mailto:presse@anesf.com)

Missions :

- Produire des visuels et supports créatifs pour informer, sensibiliser et mobiliser les étudiant.e-s sages-femmes
- Garantir l'application de la charte graphique
- Pérenniser, actualiser et améliorer le site internet



**Vice-président en charge des tutorats** - HERRERA Lucas - M1 Paris Saint Antoine

Contact : [tutorat@anesf.com](mailto:tutorat@anesf.com)

Missions :

- Promouvoir et accompagner la création et le fonctionnement des Tutorats d'Années Supérieures (TAS).
- Développer l'interprofessionnalité en mettant en place des projets entre TAS de différentes filières.
- Renforcer la place des tutorats au sein de l'ANESF.
- Travailler conjointement avec les VP Tutorats des autres fédérations de filières de santé (ANEMF, ANEPF, FNEK et UNECD) et les Tutorats d'Entrée dans les Études de Santé sur les thématiques d'interprofessionnalité, Fédération des Tutorats, agrément ministériel des tutorats, rapport tutorat, Week-End Tutorat et autres thématiques les concernant.

# Coût de la rentrée

Comme tous les ans, la rentrée représente un coût non négligeable pour les étudiant·e·s sages-femmes (2621,56€ en moyenne selon notre indicateur du coût de la rentrée)

L'ANESF s'engage pour lutter contre la précarité étudiante et pour la défense de vos droits. C'est pour cela que nous insistons sur des frais d'inscription qui doivent uniquement se composer de :

- > La CVE-C (92€)
- > L'inscription universitaire (170€ en licence et 243€ en master)

Si vous rencontrez des frais supplémentaires (paiement du Wifi des locaux, frais de bibliothèque universitaire, achat de matériel pour les TP ou pour les stages, etc.), vous pouvez vous rapprocher de vos administrateur·ic·s ANESF au sein de votre association ou me contacter : par mail : [mesdroits@anesf.com](mailto:mesdroits@anesf.com) ou par téléphone : 06.47.33.35.41

Dans notre dossier de presse sur l'indicateur du coût de la rentrée, nous avons également calculé les frais de vie courante pour un·e étudiant·e non boursier·ère entrant en L2 :

- > Loyers
- > Alimentation
- > Repas au RU
- > Equipement divers
- > Masques et gel
- > Téléphonie et internet
- > Loisirs
- > Transports

Tout cela représente un coût moyen mensuel de 1326,00€. Si tu rencontres des difficultés financières, tu peux te référer à notre guide des aides sociales, disponible sur notre site internet ou nous contacter directement afin que nous puissions t'accompagner.

**Emie JOURDAIN,**  
**Vice-Présidente en charge des affaires**  
**sociales de la défense**  
**des droits 2021-2022**



*Indicateur du  
Coût de la Rentrée  
2021*

**Coût Total de la Rentrée :**

Rentrée 2020  
= 2575,83 €

Rentrée 2021  
= 2621,56 €

+ 1,78 %



## Focus on : AESFA

“L'Association des Étudiant.e.s Sage-femmes d'Angers, plus connue sous le nom d'**AESFA** est un bureau des étudiant.e.s (BDE) rempli de personnes super motivées ! Par exemple, le pôle **partenariat** accueille les 2ème années avec un welcome pack et propose tout au long de l'année des réductions ou concours avec des marques telles que FEMPO, MACSF...

Du côté du pôle **santé publique**, des protections menstruelles ont été récoltées pour aider «Règle on ça» à mettre en place des distributeurs gratuits dans les toilettes de l'université afin de lutter contre la précarité menstruelle.

D'autre part, le pôle **événementiel** organise des événements comme la Nuit de l'Étudiant, un goûter d'halloween ou encore un voyage au ski.

Ensuite, le pôle **tutorat** prépare les 3ème années aux examens cliniques. Enfin, le pôle **vie étudiante** permet d'être proche des étudiant.e.s sages-femmes dans leur quotidien ainsi que de les accompagner dans les difficultés qu'ils-elles peuvent rencontrer.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux ! @aesfa.angers sur Instagram, @AESFA\_angers sur twitter, AESFA sur Facebook.”



ÉTUDIANTS SAGES FEMMES



**GROUPE  
PASTEUR  
MUTUALITÉ**

**POUR NOUS,  
SAGES-FEMMES**

**Des offres sur-mesure adaptées**

**à tous nos besoins pendant notre cursus !**

● **RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE** <sup>(1)</sup>

Pour nous protéger pendant nos stages et lors de nos remplacements en libéral.

- + Protection juridique <sup>(1)</sup>
- + Couverture lors de stage à l'étranger\* et missions humanitaires bénévoles\*\*
- + Capital Invalidité Reconversion de 15 000 €. <sup>(3)</sup>

● **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ** <sup>(4)</sup>

● **ASSURANCES HABITATION** <sup>(5)</sup>

**OFFERT !** <sup>(2)</sup>

Maintenant en  
Tacite Reconversion <sup>(6)</sup>

**À PARTIR DE 9.75 €/mois**

**À PARTIR DE 6 €/mois**

**Groupe Pasteur Mutualité place la santé  
et le bien-être des professionnels de santé  
au cœur de ses actions de prévention et d'entraide.**

@gpm\_fr // benjaminjeuneprosante // [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr)

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

**01 40 54 54 54**

**DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00**

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances SA, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 50.000.000 euros - 507 648 087 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 - PARIS CEDEX 15 - (2) Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de la cotisation 2020/2021 portée sur l'attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15 euros - (3) Garantie assurée par GPM Assurances SA - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (4) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (5) Assurées par Thélem Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy - (6) L'adhésion au contrat est conclue avec tacite reconduction pour la période indiquée au certifi cat d'adhésion valant attestation d'assurance. Elle est, à l'expiration de cette durée, reconduite annuellement de plein droit pour le cursus universitaire de la filière sélectionnée, dans la limite de 8 ans, ou d'un changement de statut qui nécessitera une re-souscription (passage de l'externat à l'internat, activité libérale...).

\* Dans un Etat membre de l'UE.

\*\* Monde entier hors USA et Canada.

**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ  
PARTENAIRE DE :**

**> ANESF**  
association nationale  
des étudiant·e·s sages-femmes

# Le rapport du GIEC

## *Tu as sûrement déjà entendu parler du GIEC, mais qu'est ce que c'est ?*

Le GIEC ou Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat a été créé en 1988 par l'organisation météorologique mondiale et le programme des Nations Unies pour l'environnement. Il a pour objectif de "mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation". Les rapports du GIEC se veulent impartiaux et objectifs. C'est un organisme intergouvernemental dont les membres sont des pays, aujourd'hui, il en regroupe 195.

Jusqu'à présent, le GIEC a publié 5 rapports en 1990, 1995, 2001, 2007 et 2014. En 2022 sera publié le 6ème cycle du GIEC avec 3 rapports spéciaux et 1 rapport méthodologique. Les rapports spéciaux ont été demandés par les États suite aux accords de Paris en 2015 (COP21), dans lequel les 195 pays s'engageaient à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C.

Les rapports du GIEC sont des tâches de longue haleine et s'organisent en 3 groupes de travail. Le 1er groupe s'axe sur les éléments scientifiques sur l'évolution du climat. On retrouve par exemple tous les questionnements sur le réchauffement de la planète, la responsabilité de l'homme, les conséquences physiques du réchauffement, le changement à court et long terme sur la planète... Plus simplement, il regroupe toutes nos connaissances liées au changement climatique. Le 2ème groupe s'organise autour des conséquences, des adaptations et des vulnérabilités, par exemple les affections sur les sociétés humaines, l'écosystème, les espèces vulnérables... Il permet de voir quels sont les impacts et comment les réduire. Enfin, le 3ème groupe travaille sur l'atténuation du changement climatique comme des solutions pour réduire les émissions, la taxe carbone pour limiter les gaz à effets de serre... Il s'agit de tout ce qu'on peut faire pour contenir l'ampleur du changement climatique.

Enfin, ces travaux sont complétés par le rapport de synthèse qui regroupe les principaux enseignements des 3 groupes de travail.



### **Les 3 thèmes du 6ème rapport sont :**

- > l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique
  - > le changement climatique et les terres émergées
  - > le réchauffement planétaire de 1,5°C

### **Mais pourquoi en as-tu beaucoup entendu parler cet été ?**

Le 1er groupe de travail est sorti début août, il est composé de 12 chapitres que je vais essayer de t'expliquer brièvement.

Cette première partie de rapport a permis de confirmer les observations des précédents rapports (2014), d'affiner la compréhension de certains phénomènes et de réduire les intervalles d'incertitudes. Aujourd'hui, on peut affirmer à 100% que l'influence humaine est responsable du réchauffement climatique. L'accumulation actuelle des gaz à effets de serre est d'origine anthropique. Les taux d'émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O, n'ont jamais été aussi élevés sur la dernière décennie (2010-2019).

Selon les projections de l'évolution du climat à grande échelle, tous les facteurs climatiques conduisent à un réchauffement global. Les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère n'ont jamais été aussi élevées depuis au moins 2 millions d'années. Les changements observés dans l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère prouvent que les indicateurs du réchauffement se modifient. En effet, la température a augmenté exponentiellement de 1,09°C entre 1850-1900 et 2011-2020. Les activités humaines ont contribué à modifier le cycle de l'eau. En effet, les températures s'élèvent, donc les précipitations et l'évaporation augmentent ainsi que l'humidité ou la sécheresse des saisons.

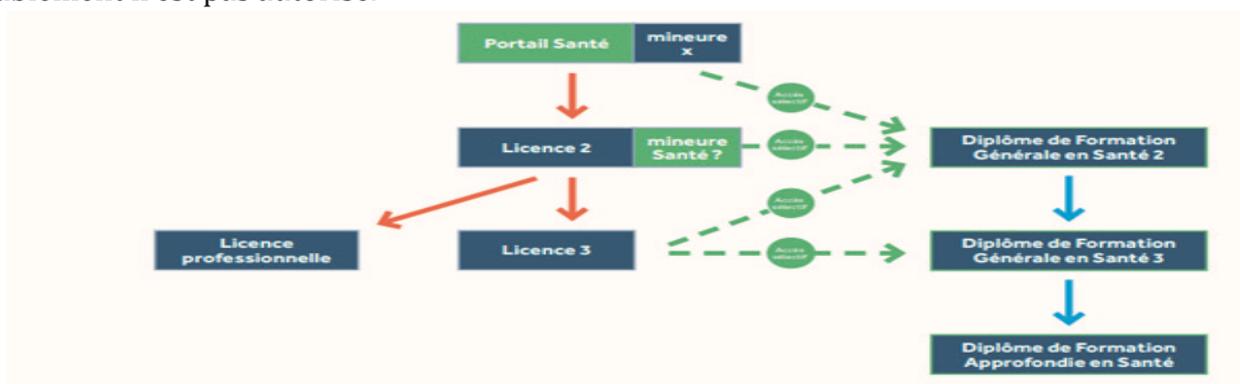
De plus, les trajectoires des tempêtes extratropicales vers le pôle dans les deux hémisphères ont dévié. La cryosphère a nettement diminué et reculé. Les superficies moyennes de la banquise arctique ont diminué entre 1979-1988 et 2010-2019 de 14,52 à 13,42 millions de km<sup>2</sup> pour mars. Le niveau de la mer a augmenté de 0,20 m depuis 1901, la température des océans est en hausse ainsi que les contrastes de salinité qui s'intensifient. On note également une acidification et une désoxygénation de l'océan. Quant à la biosphère, on constate un déplacement des écosystèmes vers les pôles et les eaux profondes ou en altitude. En comparant les périodes climatiques passées, l'estimation de l'augmentation de la température pour la fin du 23<sup>ème</sup> siècle est située entre 2.3 et 4.6°C. Dans les prévisions scientifiques, la température va augmenter de 1,5°C dans les 20 prochaines années, soit 10 ans plus tôt que prévu. Il en découle une augmentation des précipitations et du niveau des océans jusqu'à +7 m en 2300 (1).

**Mathilde VEILLE,**  
**Vice-Présidente en charge de l'innovation sociale 2021-2022**

La Réforme d'Entrée dans les Études de Santé a commencé avec le plan Ma Santé 2022 annoncé en 2018, dans le but de diversifier les profils, faire de la PACES une année de formation et pas uniquement de sélection, rendre la sélection des étudiant·e·s en santé plus pertinente et en accord avec leur future profession et réduire les risques psycho-sociaux chez ces étudiant·e·s. A la rentrée 2020, deux voies d'accès ont été mises en place : le Parcours d'Accès Spécifique Santé et la Licence Accès Santé.

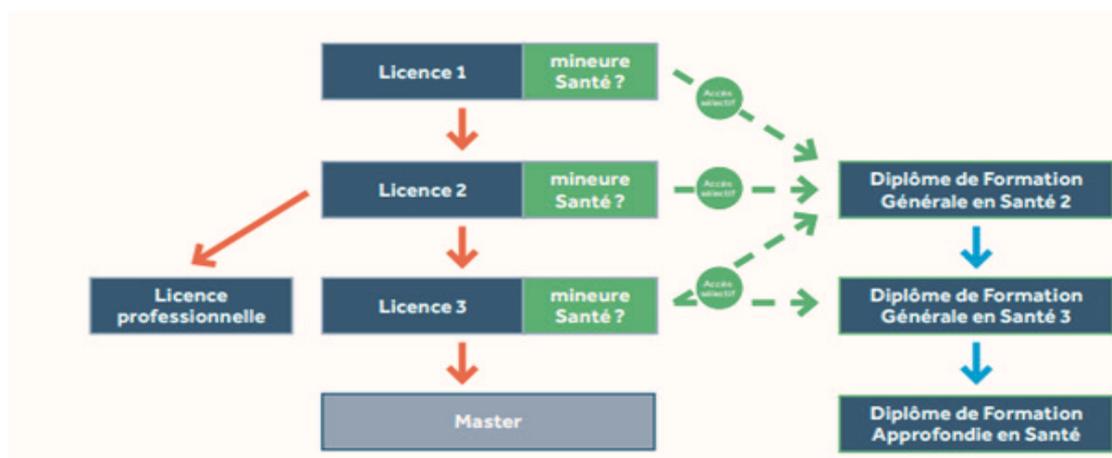
## **PASS:**

Le PASS est constitué d'une majeure Santé d'au moins 30 ECTS et d'une mineure disciplinaire d'au moins 10 ECTS, avec un module d'anglais. Le redoublement n'est pas autorisé.



## **LAS:**

L'année de LAS est constituée d'une majeure disciplinaire et d'une mineure santé d'au moins 10 ECTS.



### Phase d'admission :

La phase d'admission ou second groupe d'épreuves permet de sélectionner définitivement les étudiant·e·s admis·e·s en études de santé. Elle comprend au minimum 2 épreuves orales d'une durée totale de 20 min minimum et éventuellement des épreuves écrites. Les compétences évaluées doivent être des compétences transversales, différentes de celles évaluées lors du premier groupe d'épreuves.

### Comment les étudiant·e·s ont vécu cette année ?

*Victoria, en L2 à Strasbourg, LSpS avec mineure droit :* "A Strasbourg, l'application de la réforme est un peu différente car il n'y a pas de PASS ou de LAS mais une licence, la Licence mention Sciences pour la Santé avec majoritairement des cours en santé et une mineure disciplinaire. Ayant fait une année de PACES avant, pour moi la LSpS a été beaucoup plus dure parce que le contrôle continu fait qu'on a des examens tous les mois, on subit un stress constant ; alors que les PACES peuvent bien apprendre leurs cours et avoir une bonne période de révisions. Ce qui est bien est que si on rate un contrôle, on peut se rattraper avec les autres, alors qu'en PACES si on rate au 1er semestre c'est compliqué de se rattraper au 2e. Les mineures ajoutent du stress parce qu'elles ajoutent des contrôles, mais les cours de droit étaient très intéressants et la faculté de droit était très bien organisée autour de cette réforme. Les mineures proches de la filière santé comme les sciences de la vie attirent plus les étudiant·e·s.

Ce qui était stressant aussi c'est que le classement arrive uniquement à la fin, on est dans le flou jusqu'à la fin du 2e semestre contrairement aux PACES qui ont un classement au 1er semestre.

Globalement je suis satisfaite de cette année et motivée pour la L2, mais j'ai l'impression qu'on était l'année "test", je suis mitigée."

*Youna, en L2 à Angers, LAS en licence de SVT :* "Je n'avais que mon emploi du temps de sciences, c'était à moi de gérer et travailler mes cours de santé quand je pouvais et j'avais autant de cours que les autres étudiant·e·s en licence. J'ai eu quelques cours en présentiel mais le module santé était une plateforme en ligne donc je ne connaissais pas les personnes qui étaient en LAS. Mais j'ai gardé ma motivation parce que ça fait longtemps que je voulais faire sage-femme."

Étudiantes en L2 à Angers, PASS : "Pour les oraux, le tutorat a beaucoup participé à la présentation. Il y a un petit livret qui a été fait, avec des fiches pour les 4 oraux à passer dont 2 à préparer. Pour ce qui est du contrôle continu, il y a 5 examens : septembre, novembre, décembre, février et avril avec des coefficients variables. Cette année chaque examen était divisé en deux jours dû au Covid, donc on avait des examens tous les 15 jours, c'était horrible."

Les modalités de la mise en place de cette réforme, d'autant plus difficile avec la crise sanitaire, est en cours de révision par un comité spécifique national.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter [le rapport](#) réalisé à ce sujet en novembre 2020 par l'ANEMF, l'ANEPEF, l'ANESF, la FNEK, l'UNECD et la FAGE.

**Karen MATSUMOTO,**  
**Vice-Présidente en charge de**  
**l'Enseignement Supérieur**  
**et de la Recherche 2021-2022**

“Bonjour !

Je m'appelle Laure, je suis étudiante en 4ème année à l'école de **Lyon**. J'ai été **VP en charge de la représentation étudiante** durant ma 3ème année. Cette année associative au sein de mon asso locale m'a permis de prendre conscience de l'importance de l'engagement étudiant chez les sages-femmes. En effet, comme nous pouvons le constater dans l'actualité, notre profession est peu représentée et défendue ce qui a tendance à se répercuter sur nos études.



Cette année associative a été riche en rencontres et débats aussi bien au sein de **l'ANESF** que de ma fédération de territoire qu'est **Gaelis**.

J'ai pu me rendre compte de toutes les instances universitaires dans lesquelles les étudiants pouvaient prendre une place et ainsi faire évoluer leurs problématiques.

C'est ainsi que j'ai décidé de plus largement m'investir en prenant un poste de **VP en charge des élections à Gaelis** et ainsi de permettre à la plus grande majorité des étudiants d'être représentés dans leurs conseils en construisant des listes les plus hétérogènes possibles.

A l'heure où notre profession est si peu reconnue et mise en valeur alors que nous faisons naître nos prochains, il est essentiel que nous nous rendions compte de l'importance de la représentation des étudiants au sein des conseils et du poids qu'ils peuvent avoir dans les décisions prises par les universités.”

Cette année encore s'est déroulé les **28 et 29 août** le **WEFAPEFAT, Week End de Formation des Administrateur·ice·s, Président·e·s, Élu·e·s, Formateur·ice·s de l'ANESF et Tutorats** ! Week End qui a pour vocation de former les nouveaux membres des associations locales à leurs postes actuels ou futurs, leur faire comprendre les enjeux actuels de nos études, de notre profession et leur donner toutes les cartes en main pour mener au mieux leur mandat.

Cet événement, le premier organisé par le nouveau bureau, a rassemblé une trentaine de participant·e·s venant de la France entière. De **Tours** à **Nîmes** en passant par **La Réunion** qui a pu suivre nos formations à distance ! Un moment très enrichissant tant pour les formés, qui pour beaucoup ont fait leurs premiers pas au sein du réseau de l'ANESF, que pour les formateur·ice·s du nouveau bureau.

Au programme, des formations diverses sur les dossiers en cours de l'association, l'organisation de WEF, la gestion des Tutorats d'années supérieures,... Mais également de nombreux temps d'échanges entre les participants et le bureau national ainsi qu'un dîner au restaurant "Les Jardins Contini" offert par l'ANESF à l'ensemble des formé·e·s.

Le parcours "**Formateur·ice·s de l'ANESF**" a permis à 5 nouvelles personnes de rejoindre le pool de formateur·ices. Ces nouveaux·lles formées pourront à présent former à leur tour les associations, des élus mais encore les adhérents sur divers sujets.

Un premier weekend qui, nous l'espérons tous et toutes, marquera le début d'un mandat riche en événements nationaux et rencontres avec les adhérent·e·s de l'ANESF !

**Loona MOURENAS,**

**Vice-Présidente en charge des évènements nationaux 2021-2022**



# Et l'IVG pour les SF ça donne quoi ?

## Introduction

Compétence des sages-femmes depuis loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016, l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse est pratiquée par un nombre grandissant de professionnels de la maïeutique.

Selon la DREES, en 2018, 248 sages-femmes libérales ont pratiqué 5 332 IVG par voie médicamenteuse (2). En 2019, ce sont 420 sages-femmes qui pratiquent des interruptions volontaires de grossesse hors établissements hospitaliers (en comparaison, 832 gynécologues médicaux ou obstétriciens, 662 généralistes pratiquent des IVG hors établissements hospitaliers) (3)

Sais-tu ce qu'est **l'orthogénie** ? C'est l'ensemble des moyens de planification et de régulation des naissances. C'est la science des différents moyens de contraception et de l'interruption volontaire de grossesse.

Le 28 septembre c'est la journée nationale du droit à l'avortement, l'occasion de rappeler que ce droit fondamental des femmes à disposer de leur corps est constamment remis en question. D'ailleurs as-tu vu le communiqué de presse de l'ANESF avec l'ANSFO et le Planning Familial à propos du film Unplanned diffusé sur C8 le 16 août dernier ? Ce film américain de 2019, retrace la vie d'Abby Johnson d'abord directrice de Planned Parenthood (un regroupement de planifications familiales), elle devient militante pour la vie et anti-avortement. Ce film donnant un point de vue erroné de l'IVG à été diffusé sur la chaîne C8 le 16 août. Plus qu'un film anti-IVG, sa diffusion fût une véritable entrave à ce droit fondamental qu'ont les personnes à disposer de leur corps. Je vous invite à lire notre communiqué de presse, que vous n'aurez pas de mal à retrouver sur notre site.

## Les bases de l'IVG

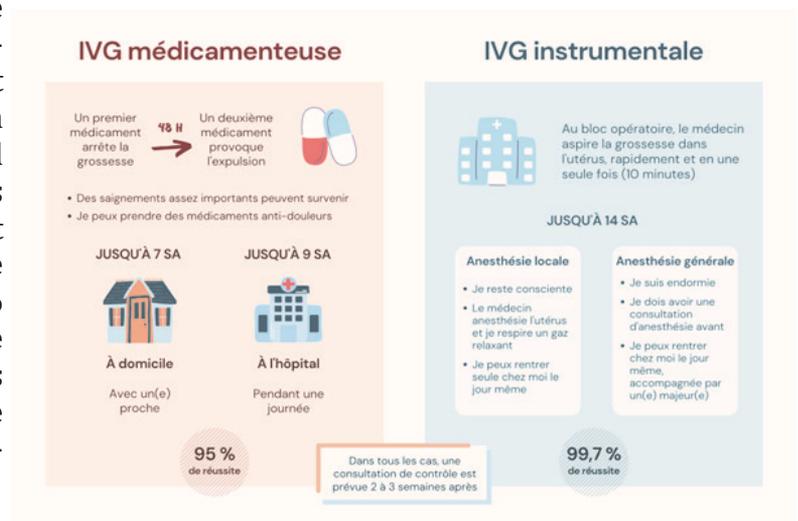
Il existe deux méthodes pour réaliser une interruption volontaire de grossesse.

- > Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

En France, cette méthode consiste à prendre **deux médicaments** :

- une antiprogestérone : la **mifépristone** qui **interrompt la grossesse**. Ce médicament est pris par voie orale au cours d'une consultation en présence d'un médecin ou d'une sage-femme. Il est indispensable de prendre le deuxième médicament ;

- une prostaglandine prise 36 à 48 heures plus tard : le **misoprostol** par voie orale à prendre soit lors d'une consultation soit à domicile ou le **géméprost** par voie vaginale (pris en charge à l'hôpital). Ce médicament provoque des **contractions et l'expulsion de l'embryon**. Celle-ci survient généralement dans les 3 à 4 heures suivant la prise de ce second médicament, mais peut parfois se produire dans les 24 à 72 heures.



Dessin par Manon Lacroix, interne en médecine

> Interruption volontaire de grossesse instrumentale

L'IVG instrumentale consiste, dans un premier temps, à dilater progressivement le col de l'utérus. Pour faciliter cette dilatation, une **préparation médicamenteuse du col de l'utérus** est recommandée.

La préparation cervicale repose sur :

- une antiprogestérone : la **mifépristone** (à prendre par voie orale 36 à 48 heures avant l'aspiration) ou sur une prostaglandine, le **misoprostol** (à prendre par voie orale 3 à 4 heures avant l'aspiration),

- ou sur le géméprost (un ovule par voie vaginale 3 heures avant l'aspiration).

Une fois le col ouvert, le médecin introduit dans l'utérus un petit tube (ou canule) relié à un dispositif permettant d'**aspirer le contenu utérin**.

Cette technique est réalisée sous **anesthésie locale** (seul le col de l'utérus est anesthésié) ou générale selon la situation médicale et le choix de la femme. Si une anesthésie générale est nécessaire, une consultation pré-anesthésie est obligatoire.

#### Les SF et leur droit :

Depuis la loi santé de janvier 2016 les sages-femmes peuvent prescrire et pratiquer des IVG médicamenteuses. **Hors** des établissements de santé, les sages-femmes peuvent pratiquer l'IVG médicamenteuse dans la limite du délai de **7 semaines d'aménorrhée**, c'est-à-dire 5 semaines de grossesse. Si l'IVG médicamenteuse est pratiquée à **l'hôpital**, le délai peut être prolongé jusqu'à **9 semaines d'aménorrhée**, soit 7 semaines de grossesse. (4) En mars 2020, la crise Covid bat son plein et la requête des professionnels pratiquant l'IVG est d'assouplir le délai d'accès à l'IVG. L'arrêté du 14 avril 2020, valide ce protocole et permet d'allonger le délai de l'IVG mé-

dicamenteuse à domicile à 9 SA.

Vous l'aurez compris, l'IVG médicamenteuse est une pratique courante des sages-femmes. L'IVG **instrumentale** par contre n'est pas encore pratiquée par les sages-femmes. Des discussions autour de l'élargissement de nos compétences sont en cours. Dans son rapport pour l'assemblée nationale, Albane Gaillot, députée, promeut l'extension des compétences des sages à la pratique de l'IVG instrumentale jusqu'à la 10ème semaine d'aménorrhée. "En effet, plus nombreuses que les médecins sur notre territoire national, les sages-femmes pratiquent des gestes intra-utérins et l'IVG en est un ; l'extension de leur compétence en matière d'orthogénie serait donc une avancée cohérente, tant du point de vue de leur champ d'intervention médicale que du point de vue de la politique d'accès à l'avortement dans notre pays" (5). L'ANSFO est l'association nationale des sages-femmes orthogénistes, créée en 2009 elle a pour but : la revalorisation et la défense de la profession dans le domaine de l'orthogénie en France (6).

Si cela n'est pas encore réalisable, tout laisse à penser que cet élargissement de compétence est possible.

Pour conclure, il est important de rappeler que l'accès à l'IVG est inégalement réparti en France (7). Ce droit fondamental est acquis depuis peu de temps, moins de 100 ans nous séparent de l'adoption de la loi Veil. Ce droit ne peut être remis en question, la priorité est de favoriser un accès rapide et équitable à l'IVG sous quelles formes que ce soit. Le film **Femmes d'Argentine** retrace la lutte pour l'accès à l'IVG en Argentine en 2019. Nous ne cesserons jamais de nous battre pour le droit des femmes. Les sages-femmes ont leur rôle à jouer.

Marie JERLIN

Vice-Présidente en charge de la santé publique 2021-2022

# Proposition de loi d'Annie Chapelier

Annie Chapelier, députée du groupe parlementaire Agir Ensemble, a déposé le 1er juin 2021 à l'Assemblée Nationale une proposition de loi visant à faire évoluer la profession de sage-femme. Cette proposition de loi, si elle est acceptée, pourrait avoir de gros impacts sur notre métier et notre formation. Vous pourrez la retrouver ici : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4211\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4211_proposition-loi).

En premier lieu, qu'est-ce que ça signifie, "déposer une proposition de loi à l'Assemblée nationale" ?

Mme Chapelier, en sa qualité de députée, peut proposer des lois à l'Assemblée Nationale, pour qu'elles soient étudiées puis soumises au vote. Quand une loi est déposée à l'Assemblée Nationale, elle "passe en commission". Une commission est un groupe constitué de plusieurs parlementaires qui sont chargé·e·s d'examiner les propositions de loi (lois déposées par des parlementaires, député·e·s ou sénateur·ice·s) et projets de loi (lois déposées par le Gouvernement) qui relèvent de leur compétence. Il existe à l'Assemblée Nationale une commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, une commission des Affaires Économiques... Dans notre cas, la proposition de loi sera renvoyée devant la commission des Affaires Sociales.

Cette commission va pouvoir travailler sur le texte de loi, et éventuellement le modifier si elle le juge nécessaire : c'est ce qu'on appelle «amender» le texte.

Ensuite, la loi amendée est présentée à l'Assemblée Nationale. Les député·e·s peuvent eux·elles aussi amender le texte ; puis la loi est soumise au vote.

Si la loi n'est pas acceptée par l'Assemblée Nationale, son parcours s'arrête là et la loi ne sera pas promulguée. Mais si elle est acceptée par l'Assemblée Nationale, elle peut être présentée au Sénat.

Au niveau du Sénat, le texte de loi suit le même parcours qu'à l'Assemblée Nationale : il passe en commission, puis est présenté aux sénateur·rice·s, puis soumis au vote. Si les sénateur·rice·s ont amendé le texte, il repasse devant l'Assemblée Nationale pour que les député·e·s valident les modifications apportées par le Sénat.

Une loi est définitivement acceptée quand l'Assemblée Nationale et le Sénat se sont mis d'accord sur le même texte. Ensuite la loi est promulguée au Journal Officiel de la République française et peut être appliquée. Son application pourra ensuite être précisée par des décrets ou des arrêtés.

La proposition de loi d'Annie Chapelier contient énormément de positions de l'ANESF, comme :

- > L'intégration universitaire ; cependant elle propose d'intégrer les écoles de sages-femmes dans les universités de médecine, mais la position de l'ANESF est d'intégrer les étudiant·e·s sages-femmes dans les composantes de santé (et pas uniquement de médecine)
- > La création d'un troisième cycle dans les études de maïeutique, par l'ajout d'une sixième année d'étude. Ainsi les étudiant·e·s sages-femmes ne devront plus présenter de mémoire, mais une thèse d'exercice et obtiendront le Diplôme d'Etat de Docteur·e en Maïeutique
- > L'accès pour les étudiant·e·s sages-femmes au Contrat d'Engagement de Service Public

- > L'intégration des sages-femmes au statut de Praticien.ne Hospitalier·ère, statut médical qui permettrait entre autre aux sages-femmes d'avoir accès à la bi-appartenance, c'est à dire de pouvoir avoir une activité clinique à l'hôpital, d'enseigner à l'Université et de faire de la recherche en même temps ; ou de cumuler activité libérale et activité hospitalière, entre autres avantages (meilleure rémunération, plus de temps accordé à la formation continue)
- > La suppression de la liste de prescription, qui limite les sages-femmes dans leur pratique

Si vous voulez plus d'informations sur ces différents dossiers, nous vous invitons à solliciter vos administrateur·rice·s ou à consulter notre site internet !

Cependant, cette proposition de loi contient aussi des points sur lesquels l'ANESF est en désaccord :

- > La généralisation à tout le territoire de "L'Engagement Maternité"
- > La suppression des petites maternités
- > Le développement de la place des doulas et l'intégration de cette pratique dans notre formation ; en effet ces pratiques font déjà partie de notre profession, mais la charge de travail trop importante ne nous permet pas de les exercer librement. De plus ce qui ne fait pas partie de notre champ de compétence ne relève pas de l'EBM (Médecine Basée sur les Preuves) et nous ne voulons pas être formé·e·s à des pratiques non prouvées par la science

Ainsi, notre travail en temps que bureau national va être en grande partie un travail de portage politique et de vigilance. Nous devons rencontrer des parlementaires pour leur expliquer nos positions, afin qu'ils les comprennent et connaissent nos revendications. De cette manière, nous espérons convaincre les parlementaires de voter pour cette proposition de loi, mais aussi les inciter à poser des amendements pour modifier les parties du texte avec lesquelles nous sommes en désaccord.

Il nous faudra aussi porter une attention particulière aux différents amendements qui pourraient être proposés par les commissions ou les parlementaires. En effet, nous ne voudrions pas que le texte de loi soit altéré dans un sens qui ne nous convient pas, ou que nos revendications soient supprimées du texte.

Ensuite, une fois le texte (on l'espère !) adopté, il nous faudra prendre part aux groupes de travail qui vont rédiger la partie réglementaire du texte (décrets, arrêtés) pour faire au mieux appliquer la loi selon nos revendications.

Même s'il est certain que nous ne pourrons pas voir toutes les positions de l'ANESF acceptées en une seule loi, nous espérons que la proposition de Mme Chapelier fera avancer la profession de sage-femme, qui mérite plus de considération et de reconnaissance.

**Eulalie GRIFFON,**  
**Vice-Présidente en charge**  
**des Perspectives Professionnelles,**  
**2021-2022**

# Tut'présentes

“Le Tutorat Santé Lorraine est une association bénévole étudiante interfilière de préparation aux examens de PASS et L.AS située au Campus Santé à Brabois (Nancy). Il a également une antenne au Campus Sciences de Bridoux (Metz).

Le tutorat lutte pour l'égalité des chances entre les étudiants de première année. Celui-ci est composé pour l'année 2021-2022 d'un bureau de 29 personnes (6 membres du Bureau Restreint, 13 Responsables de Pôles et 10 Responsables Matières) ainsi que 110 tuteurs répartis en team d'UE supervisées par les Responsables Matières. Les filières Ergothérapie, Kinésithérapie, Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie sont représentées au sein de l'association.



Le tutorat propose une aide variée aux étudiants que cela soit via les supports de cours exhaustifs repris par les tuteurs, les entraînements quotidiens, les examens blancs, le parrainage personnalisé, la banque de QCMs, les groupes de travail, les entraînements aux oraux, les oraux blancs ou encore les ateliers bien-être ou autres innovations pédagogiques (vidéos, podcasts, escape game et jeu de société sur les cours).

L'association est également présente aux forums d'orientation et dans les lycées pour conseiller au mieux les étudiants sur les filières de santé. Celui-ci se veut également inclusif avec un pôle dédié qui permet, sur demande des étudiants, de mettre en place des adaptations tout au long de l'année et de faciliter le lien avec la faculté.

Le tutorat s'est également rapproché des associations étudiantes des mineures PASS et majeures LAS pour proposer un meilleur suivi des étudiants et les aider au mieux dans la réussite de leur année.

En bref, une équipe de tuteurs, membres actifs et membres du bureau motivés pour aider et soutenir les étudiants en première année !”

## PARTENAIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DEPUIS PLUS DE 70 ANS

1

**Vos Agents Généraux vous accompagnent** à chaque étape de l'évolution de votre activité : milieu hospitalier, activité libérale ...

2

**Sécuriser votre profession et vos proches** avec votre responsabilité civile professionnelle, votre complémentaire santé ...

3

**Soutenir vos initiatives :** La Médicale est engagée dans de nombreuses actions de sensibilisation à l'image du « Défi Sang Limite » ...

### Contactez votre Agent Général



0 969 32 4000

Service gratuit  
+ prix appel

La Médicale de France : société anonyme au capital de 5 382 516 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS - immatriculée sous le numéro 582 068 698 RCS Paris - Téléphone : 01.43.23.58.00 - Société d'assurance agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09; TVA intracommunautaire N° FR 78 582068698 - Mai 2020.



**La médicale**

assure les professionnels de santé

VOTRE ASSURANCE  
NATURELLE

lamedicale.fr



# Tour de France

- > Région Grand-Est
- > Patrimoine culturel : label de Ville d'Art et d'Histoire, les hôtels, la cathédrale Notre-Dame, le palais du Tau, le cloître du musée Saint-Remi, le musée automobile Reims Champagne, le cirque, le jardin de la Patte-d'Oie, ville très représentée en philatélie
- > Événements : la nuit des musées, les fêtes de Jeanne d'Arc
- > Gastronomie : le champagne, le biscuit rose, les nonettes, le jambon de Reims



- > Région pays de la Loire
- > Patrimoine culturel : la place royale, la tour de Bretagne, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, la biscuiterie Lu, le passage Pommeraye, le jardin des plantes, le planétarium, Jules Verne
- > Événements : la rencontre du fleuve, les machines de l'île
- > Gastronomie : le canard de Challans au muscadet, le beurre blanc, le curé nantais, le petit beurre Lu



- > Région Nouvelle Aquitaine
- > Patrimoine culturel : le pont Saint-Martial, la cour du Temple, la place Denis-Dussoubs, le château de la Bastide, le parc Victor Thuillat, le théâtre de l'Union-Centre dramatique national, Le curé du village Honoré de Balzac
- > Événements : la frairie des petits ventres, biennale de l'émail
- > Gastronomie : le pâté de pommes de terre, les animelles de moutons, le galetou, la mique





- > Région Haut-de-France
- > Patrimoine culturel : la Vieille bourse, le palais Rihour, la maison de Gilles de la Boë, le rang de Beauregard, l'église Saint-Maurice, la porte de Paris, le bois de Boulogne, le palais des beaux-arts, le théâtre du Nord, l'opéra de Lille, le Beffroi
- > Événements : la braderie de Lille, Lille 3000, le festival Séries Mania
- > Gastronomie : le petit salé lillois, la bière, moule-frite, la tarte au sucre, les gaufres fourrées



- > Région Auvergne-Rhône-Alpes
- > Patrimoine culturel : la place Grenette, le palais du parlement du Dauphiné, l'horloge solaire du lycée Stendhal, le téléphérique de la Bastille, le Jardin de Ville, les fontaines
- > Événements : Grenoble Vizille, le Hero-Festival, Snowboard Garden Festival
- > Gastronomie : la noix de Grenoble, le bleu de Vercors-Sassenage, le gratin dauphinois



- > Région provence Alpes côte d'azur
- > Patrimoine culturel : les bastides, la basilique Notre-Dame-de-la-Garde, le palais Longchamp, la cité radieuse du Corbusier, les calanques, le théâtre de la Criée, Yves Montand, Arthur Rimbaud
- > Événements : Fiesta des Suds, le Festival international de cinéma de Marseille
- > Gastronomie : la bouillabaisse, les pieds paquets, les navettes, le pastis

## GLOSSAIRE

- > **ANEMF** : Association Nationale des Etudiant·es en Médecine de France
- > **ANEPF** : Association Nationale des Etudiant·es en Pharmacie de France
- > **ANESF** : Association Nationale des Etudiant·es Sages-Femmes
- > **ANSFO** : Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes
- > **CNSF** : Collège National des Sages-Femmes de France
- > **CVE-C** : Contribution de Vie Étudiante et de Campus
- > **ESR** : Enseignement Supérieur et Recherche
- > **FAGE** : Fédération des Associations Générales Étudiantes
- > **FNEK** : Fédération Nationale des Etudiant·es en Kinésithérapie
- > **GIEC** : Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
- > **IVG** : Interruption Volontaire de Grossesse
- > **JN'ESF** : Journées Nationales des Étudiant·e·s Sages-femmes
- > **LAS** : Licence Accès Santé
- > **LSpS** : Licence mention Sciences pour la Santé
- > **PACES** : Première Année Commune Aux Etudes de Santé
- > **PASS** : Parcours d'Accès Spécifique Santé
- > **PCS** : Prévention Citoyenneté et Solidarité
- > **REES** : Réforme d'Entrée dans les Études de Santé
- > **TEES** : Tutorat d'Entrée dans les Études de Santé
- > **UNECD** : Union Nationale des Etudiant.es en Chirurgie-Dentaire
- > **WEFAPEFAT** : Week-End de Formation des Administrateur·ice·s, Président·e·s, Élu·e·s, Formateur·ice·s de l'ANESF et Tutorats
- > **WEF** : Week-ends de Formations
- > **WESS** : Week-End Solidarité et Santé
- > **WET** : Week-End Tutorat

1. Pour un réveil écologique (@ReveilEcolo) / Twitter [Internet]. Twitter. [cité 18 oct 2021]. Disponible sur : <https://twitter.com/ReveilEcolo>
2. DREES, « 224 300 interruptions volontaires de grossesse en 2018 », in Études & Résultats n° 1125, septembre 2019.
3. DREES, « Interruptions volontaires de grossesse : une hausse confirmée en 2019 », in Études & Résultats n° 1163, septembre 2020.
4. CONTRIBUTION-DU-CNOSF-ACCES-IVG.pdf [Internet]. [cité 18 oct 2021]. Disponible sur : <https://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2020/01/CONTRIBUTION-DU-CNOSF-ACCES-IVG.pdf>
5. Nationale A. Rapport de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi de Mme Albane Gaillot et plusieurs de ses collègues visant à renforcer le droit à l'avortement (3292). (Mme Albane Gaillot) [Internet]. Assemblée nationale. [cité 18 oct 2021]. Disponible sur : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b3383\\_rapport-fond](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b3383_rapport-fond)
6. HelloAsso. Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes (ANSFO) [Internet]. HelloAsso. [cité 18 oct 2021]. Disponible sur : <https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-des-sages-femmes-orthogenistes-ansfo>
7. Coulet S. Accès à l'IVG : en France, encore trop de disparités selon les départements [Internet]. NEON. 2020 [cité 18 oct 2021]. Disponible sur : <https://www.neonmag.fr/acces-a-livg-en-france-encore-trop-de-disparites-selon-les-departements-560429.html>

Photo couverture de : Patrick Hendry on Unsplash

# LES ANNONCES DE RECRUTEMENT



Ramsay Santé, l'un des leaders européens de la prise en charge globale du patient.

Implanté dans la commune de Quincy-sous-Sénart, à 25 km de Paris, l'Hôpital Privé Claude Galien (HPCG) est un MCO disposant de 289 lits et places installés.

Nous vous proposons d'intégrer notre Pôle maternité de niveau II, disposant de 28 lits d'hospitalisation, d'un bloc obstétrical et d'une unité de néonatalogie de 6 berceaux.

Maternité de choix qui prend en charge les hémorragies post partum par embolisation au sein même de l'Hôpital.

Vous serez amené(e) à intervenir au sein d'une équipe dynamique et expérimentée bénéficiant de la présence de gynécologues et pédiatres 24/24 et participerez activement aux différents ateliers tels que celui sur l'allaitement, ou le projet doudou & couches.

Dans ce cadre-là, nous recrutons des Sages-Femmes (H/F) en CDD & CDI, à temps plein. Vous profiterez d'une prime d'installation, d'une prime de fin d'année ainsi que d'une prime d'intéressement. Vous bénéficierez également de la prise en charge à 50 % du self sur place, de la mutuelle et de votre titre de transport. L'Hôpital se situe à 5 minutes à pied de la gare du RER D et dispose également d'un parking salarié.

Ces postes sont ouverts aux travailleurs en situation de handicap.

Enfin, sur le Pôle Île-de-France Sud-Est du groupe Ramsay dont nous faisons partie, la maternité de la Clinique du Mousseau à Évry vous attend également !



Vous êtes prêts(es) à relever le défi ?

N'hésitez pas à nous contacter au 01 69 39 90 17 ou à l'adresse mail suivante [cg.rh@ramsaygds.fr](mailto:cg.rh@ramsaygds.fr)



Almaviva Santé est un groupe de santé privé qui a été créé en 2007 et qui jouit d'un très bon ancrage local en région PACA et en région Île-de-France ainsi que d'une excellente réputation dans tous les domaines chirurgicaux, et en particulier en orthopédie, ophtalmologie, cardiologie et urologie. Notre engagement : être à l'écoute des attentes des patients et leur offrir le plus haut niveau de qualité de prestations et de soins.

**L'Hôpital Privé d'Évry est constitué de deux établissements de santé :**

- La Clinique de l'Essonne, un établissement MCO (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie) de 142 lits, dont les activités dominantes sont la maternité, la chirurgie orthopédique et la prise en charge en unité de chirurgie ambulatoire, propose une offre de soins à taille humaine, complète et moderne.
- Le Centre de Rééducation Fonctionnelle Champs-Élysées, un établissement SSR avec une capacité d'accueil de 120 lits de réadaptation neurologique et orthopédique et 45 places en hôpital de jour.

**NOUS RECHERCHONS :**  
**Un(e) SAGE-FEMME F/H**

Rejoignez-nous !

Poste à pourvoir en CDI à temps plein

Maternité de niveau 1 à taille humaine qui offre aux parents, une qualité d'accueil, une équipe de soignants soudée, stable et à l'écoute.

Elle dispose d'une unité d'obstétrique pour la prise en charge de grossesses « physiologiques » sans complications prévisibles à la naissance. Son plateau technique comprend tout l'équipement nécessaire à la réanimation de la maman et du bébé si un problème survenait.

Horaires de travail : vous travaillerez en alternance en 8h-20h ou 20h-8h.

**Profil recherché :**

Vous êtes un(e) sage-femme titulaire du diplôme d'État ou d'une équivalence reconnue en France, et étant inscrite au conseil de l'Ordre.

H/F de dialogue, vous êtes très attentif(ve) à la qualité de prise en charge des patients tout en optimisant le travail en équipe.

Votre capacité d'écoute, votre rigueur et votre dynamisme seront des atouts indispensables.

- Possibilité de logement provisoire en colocation.
- Salaire selon expérience et grille interne - Convention collective FHP.
- Poste ouvert aux travailleurs en situation de handicap.

Candidatures (CV+lettre de motivation) à adresser par mail à [recrutement.evry@almaviva-sante.com](mailto:recrutement.evry@almaviva-sante.com)



**LE CENTRE HOSPITALIER DE LA CÔTE-D'OR**

*Le Centre Périnatal de Proximité assure l'ensemble des missions d'une maternité de niveau I hormis les activités d'Hospitalisation, d'accouchement et de chirurgie gynécologique nécessitant une surveillance et/ou une hospitalisation.*

**TYPE DE CONTRAT PROPOSÉ**

Recrutement en CDI.

La rémunération sera indexée sur la grille des Sages-Femmes.



**RECHERCHE**  
pour le centre périnatal de  
Chatillon-sur-Seine



**UNE SAGE-FEMME**

assurant la prise en charge des grossesses (consultation pré et post-natales), les échographies obstétricales, les cours de préparation à la naissance et diffusant les conseils post-natal.

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À L'ADRESSE SUIVANTE :

[recrutement@ch-hco.fr](mailto:recrutement@ch-hco.fr)

Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or  
Direction des Ressources Humaines  
24 rue Auguste Carré - 21500 MONTBARD



**CH de la HAUTE CÔTE-D'OR**  
Châtillon-Montbard-Saulieu-Alise-Vitteaux



**LE CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT  
À BOURGOIN-JALLIEU**  
Situé à proximité de Lyon (35 kms), de Chambéry (50 kms)  
et de Grenoble (60 kms).



RECHERCHE, pour le service de maternité-gynécologie-obstétrique :

## UNE SAGE-FEMME, fonction d'encadrement

à temps plein (Mutation, détachement ou CDI)

## UNE SAGE-FEMME

(Salle d'accouchement et suite de couche) dans le cadre d'un contrat de droit public à durée déterminée de remplacement sur congés de maladie et maternité jusqu'à **mi-avril 2022, à temps plein.**

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur Benoît VANDAME, DRH  
Centre Hospitalier Pierre Oudot - B.P. 40348  
38302 BOURGOIN-JALLIEU Cedex  
Mail : [chpo-recrutement@ghnd.fr](mailto:chpo-recrutement@ghnd.fr)  
Site internet : [www.ch-bourgoin.fr](http://www.ch-bourgoin.fr)



# Sage-Femme

(H/F)

Poste à pourvoir :  
**novembre 2021**



## LE CENTRE HOSPITALIER DU MANS

est l'un des plus importants Centres Hospitaliers non universitaires de France, il emploie près de 4500 professionnels, dont plus de 450 médecins. Situé à moins d'une heure de Paris il dispose de toutes les spécialités médicales et chirurgicales (sauf la neurochirurgie et la chirurgie cardiaque) et d'un plateau technique complet.

Le Centre hospitalier du Mans est un établissement qui s'engage en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

### UNE MATERNITÉ DE TYPE 3

La maternité du CHM est une maternité de type 3, c'est-à-dire de haut niveau, habilitée à prendre en charge non seulement les grossesses normales, mais aussi celles qui nécessitent une surveillance particulière de la mère et de l'enfant, le plus souvent en hospitalisation.

### PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme Sage-Femme.

### TYPE DE CONTRAT PROPOSÉ

Recrutement en CDD ou CDI, à 100 %.

La rémunération sera indexée sur la grille des Sages-Femmes.



### ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE,

CV + lettre de motivation, à l'attention de M. HUSSET, Chargé de recrutement, à l'adresse suivante : [chm-901518@cvmail.com](mailto:chm-901518@cvmail.com)

Retrouvez le détail de la fiche de poste sur le **site du CHM.**

Pour toute demande d'information complémentaire : **02 43 43 29 11**



### Le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) recherche :

## Des sages-femmes coordinatrices opérationnelles et des sages-femmes, par mutation ou en CDD

**Le CHM** est l'unique établissement de santé de l'île. Il emploie 2 700 agents et plus de 300 médecins. Il dispose de différentes maternités : Mamoudzou (maternité principale de niveau IIB) et maternités périphériques : Dzoumogné (Nord), Kahani (Centre), Mamadoudou (Sud) et Pamandzi (Petite Terre). Une expérience professionnelle enrichissante vous attend ! L'activité des 5 maternités est soutenue (10 000 naissances totales), stimulante au sein d'une équipe de 170 sages-femmes.

La sage-femme coordinatrice opérationnelle assure le management au quotidien des ressources humaines et matérielles. Elle est garante de la sécurité et qualité des soins. Une expérience similaire est demandée. Astreintes avec permanence sur sites si nécessaire.



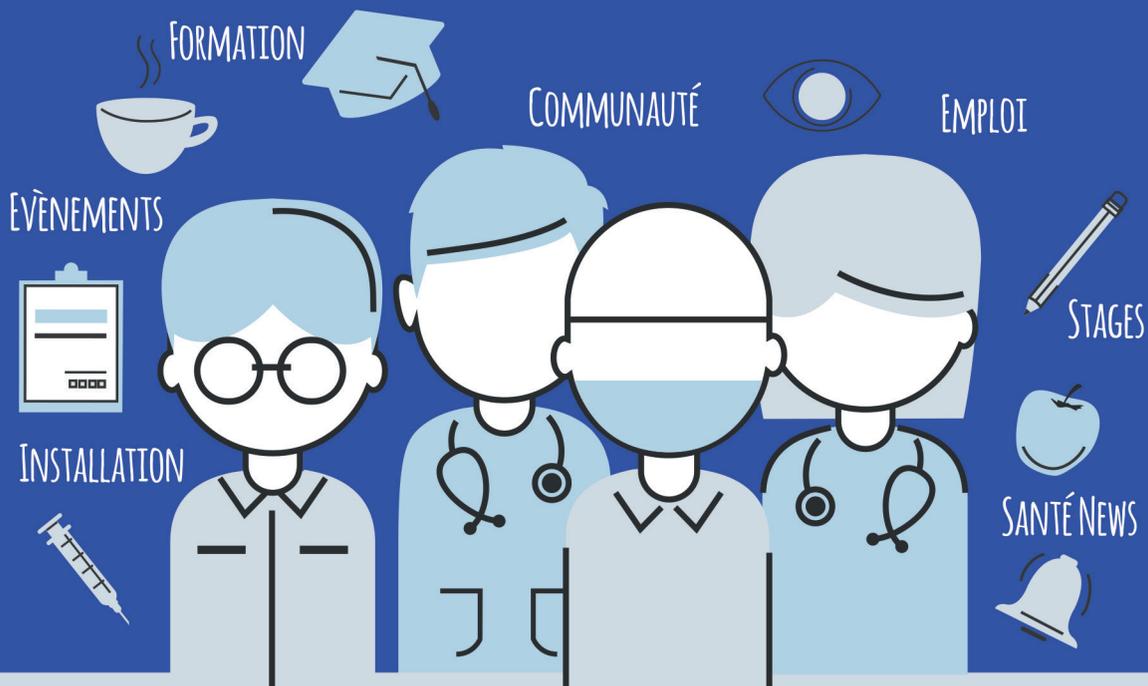
Pré-requis souhaités pour tous postes : diplôme d'État de sage-femme et inscription à l'Ordre.

Rémunérations attractives (+ 40 % Outre-Mer), avec stagiairisation envisageable à l'issue de la première année. Prise en charge de billet d'avion AR depuis la métropole ou la Réunion, ainsi qu'une possibilité de logement à votre arrivée, pendant 1 mois sur le principe de la colocation.

### Personnes à contacter :

**Mme MOENDANDZE Zabibon**, Coordonnateur en Maïeutique  
Tél. : 06 39 69 48 03 - [z.moendandze@chmayotte.fr](mailto:z.moendandze@chmayotte.fr)  
**Mme DJANFAR Zainabou**, Gestionnaire Sages-Femmes à la Direction des Affaires Médicales - Tél. : 02 69 60 73 46 - [z.djanfar@chmayotte.fr](mailto:z.djanfar@chmayotte.fr)





# RÉSEAU PRO SANTÉ

VOTRE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ  
DES MILLIERS D'OFFRES POUR VOUS



RENDEZ-VOUS SUR [WWW.RESEAUPROSANTE.FR](http://WWW.RESEAUPROSANTE.FR)  
INSCRIPTION GRATUITE

**resah.idf**  
Réseau des Acheteurs Hospitaliers d'Île-de-France

**pôle emploi**

**UniHA**  
Union des Hospitaliers d'Île-de-France

**FEHAP**  
FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
PRIVÉS NON LUCRATIFS

☎ 01 53 09 90 05 ✉ [CONTACT@RESEAUPROSANTE.FR](mailto:CONTACT@RESEAUPROSANTE.FR)

[www.reseauprosante.fr](http://www.reseauprosante.fr) est un site Internet certifié HONcode



RESPONSABILITÉ CIVILE  
PROFESSIONNELLE -  
PROTECTION JURIDIQUE

**OFFERT** <sup>(1)</sup>

# Toute une ligne D'OFFRES

MUTUELLE SANTÉ

à partir de  
**16€** / mois <sup>(2)</sup>

# *pour toi* TKT

ASSURANCE MULTIRISQUE  
HABITATION

à partir de  
**5€** / mois <sup>(3)</sup>

ASSURANCE<sup>(4)</sup> ET FINANCEMENT  
AUTOMOBILE<sup>(5)</sup>

Des solutions  
**SUR MESURE**

PRÊT ÉTUDIANTS

jusqu'à  
**60000€** <sup>(6)</sup>



PUBLICITÉ



Des actus pour vous sur :



**3233** Service gratuit  
+ prix appel

Rendez-vous sur [etudiant.macsf.fr](http://etudiant.macsf.fr) :

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2022, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2021 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF [clubauto-macsf.com](http://clubauto-macsf.com), 0805051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.